

## **Pour que l'agriculture française puisse à nouveau servir le monde paysan et les citoyens**

La France possède la plus grande surface agricole au sein d'une Union Européenne qui est un territoire qui en dispose peu. Elle en est de fait un pays incontournable.

Lorsque j'ai lancé en mai 2016 un appel à construire un projet pour le pays, un projet qui soit alternatif aux appareils politiques, à la pensée unique, un appel à être créatif dans la recherche de solutions nouvelles, j'ai cité particulièrement l'agriculture.

La crise de l'agriculture actuelle est insupportable pour les agriculteurs et ne doit plus se reproduire. Des centaines de milliers d'emplois sont supprimés à la production en raison de cette politique folle de libéralisation des prix comme la suppression des quotas laitiers, d'abandon de l'organisation des marchés. Il est indispensable, vital, de restaurer des prix des denrées agricoles à un niveau suffisamment rémunérateur.

Je m'engage à faire en sorte que la France continue d'être entendue à l'échelle européenne pour une évolution de la politique agricole commune. Nous devons nous fixer comme objectif de nourrir d'abord les 500 millions d'habitants des pays membres de l'Union avec des produits de qualité et la prise en compte des spécificités des modes de production. L'autonomie, la souveraineté et la sécurité alimentaires demeurent fragiles sur l'espace européen et nécessitent le maintien d'une agriculture qui fait appel à une main d'œuvre abondante qui doit vivre de son travail et dont les éléments de régulation ne sont pas que budgétaires mais aussi réglementaires.

L'idée que je défends à travers le « Made in France » comme plan de redéveloppement de la production donne une place majeure à l'agriculture et en ce sens, je veux que le « qualité France » soit un objectif partagé des politiques agricoles avec trois points essentiels d'action :

- la fixation de prix minimum d'achats des denrées agricoles aux producteurs. C'était la base de l'Union européenne à 6 lors du Traité de Rome (qui était alors articulé autour de prix de référence) ;
- la lutte contre la disparition des terres agricoles : il faut limiter l'urbanisation massive des meilleures terres agricoles de France (fertiles et parfois irriguées grâce à des projets financés par des deniers publics) et soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs, engager un rapprochement, sans même exclure une fusion, des Etablissements Publics Fonciers Régionaux et des Safer. La taxation des changements d'usage des terres agricoles doit être dissuasive (actuellement 5%)
- la création d'un signe officiel de qualité : « Qualité France ». Ce sera là un outil essentiel pour assurer l'approvisionnement de la restauration collective qui vient d'être votée par l'Assemblée Nationale. Ce signe officiel de qualité comprendra par exemple : l'interdiction des pesticides les plus problématiques (reprotoxiques, cancérigènes probables et perturbateurs endocriniens), la limitation

des quantités d'engrais sous les seuils communautaires, le respect de pratiques agricoles pertinentes (pâturage des ruminants) et la prise en compte de la taille des fermes par actif.

Je veux donc requalifier pour mieux produire et mieux protéger !

### **Requalifier pour mieux produire...**

Voilà plus de cinquante ans que nous expliquons aux paysans qu'ils ne sont pas compétitifs au risque d'en laisser toujours plus quitter leur activité. Il s'impose de revoir la notion de compétitivité au profit de l'amélioration de la qualité comme élément de création de la valeur ajoutée. La dimension humaine de la compétitivité relative à l'investissement intellectuel dans les domaines de l'enseignement, la recherche et le développement est globalement insuffisante et nécessite un concours public plus important.

Je propose donc de protéger les marchés agricoles du dumping social et d'élever les standards de qualité. La question n'est pas de savoir s'il faut ou pas des normes, mais de savoir lesquelles. La norme est un élément de segmentation du marché. Il est indispensable pour cela qu'elle puisse s'appliquer et être identifiable. Ce doit être opposable. La fixation des normes est un élément d'une demande sociale de plus en plus forte dans les domaines sanitaires, de conditions d'élevage, de transformation des produits ; il faut prendre en compte cette demande pour peu que nous nous donnions les moyens de protéger nos marchés en contrôlant la circulation des produits dans des conditions qui ne respectent pas nos propres normes en prenant en compte les enjeux sociaux, territoriaux et écologiques. Il est par exemple inadmissible que nous puissions continuer d'importer et d'alimenter des animaux avec des OGM alors que nous, et c'est heureux, n'en produisons pas pour ne pas tomber dans ce piège que sont les OGM.

A ce titre, il faut bien évidemment accentuer le soutien aux circuits courts. Les circuits courts se développent rapidement et permettent à des dizaines de personnes de pouvoir vivre et de créer des emplois. L'enjeu est bien évidemment de rendre accessible une alimentation de qualité pour le plus grand nombre. L'autre enjeu est de développer une activité qui n'est pas délocalisable sur un coup de bourse des marchés financiers.

Le concept d'agro-écologie a émergé ces dernières années. Olivier De Schutter, l'ancien rapporteur auprès des Nations Unies sur les questions d'alimentation, en définit notamment les critères de taille de ferme et de modes de production.

Il ne suffit pas de faire « moderne » pour être en agro-écologie (cartographies des terres, repérages par drones... par exemple). Beaucoup d'agriculteurs font déjà de l'agroécologie sans le savoir. Il est indispensable d'en préciser les contenus, notamment sociaux et environnementaux.

Il y a une spécificité de l'agriculture et je revendique qu'un Ministère soit dédié à ces activités. Il doit avoir compétence partagée avec les ministères de la santé et de l'environnement sur la question de l'alimentation qui doit être l'objet d'une meilleure articulation.

Contrairement à des politiques antérieurement menées par des gouvernements de droite, je considérerai toutes les organisations agricoles comme des partenaires naturels de l'action publique. J'y veillerai en faisant que soit institué un dialogue régulier avec la vigilance que la volonté politique ne soit pas freinée. L'action de l'Etat pour l'agriculture devra s'inscrire dans l'intérêt général, prenant

en compte les conditions de vie et de travail de l'ensemble des agriculteurs mais aussi faire que l'agriculture soit sociale, écologique, environnementale et territoriale et qu'elle réponde aux attentes de la société. Il existe nombre de modifications à faire pour que la pluralité syndicale soit effective notamment dans les financements des organisations.

L'enseignement formation, la recherche et l'enseignement agricole ont des particularités positives ; ils constituent une politique prioritaire dans le cadre de la politique nationale agricole mais la coordination de ces éléments doit être renforcée pour qu'ils assurent mieux leurs missions. Le concours de l'institut agronomique vétérinaire et forestier de France doit être amélioré dans ses objectifs. Les coopérations avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche doivent progresser.

### **... et mieux protéger**

Si l'on veut garantir la stabilité des revenus des paysans, nous devons nous engager dans une politique agricole qui régularise les prix et des dispositifs de protection qui ne coûteront rien à la collectivité publique. L'établissement de normes au niveau communautaire qui s'appliquent dans toute l'union est indispensable. Nous devons veiller à ce que la France n'en juxtapose pas qui ne protègent pas. Il est inepte de consacrer une grande partie du budget de la PAC à des protections « d'assurance revenu » alors qu'une protection efficace du marché communautaire permettrait d'assurer un revenu individuel pour tous.

Il faut aussi remettre à plat le dispositif concernant les risques climatiques ; les lacunes et limites du système actuel laissant trop de paysans sans ressources.

### **Au niveau européen**

J'ai annoncé que je souhaitais refonder le pacte européen à travers la négociation d'un nouveau Traité de Rome, je souhaite le faire en inscrivant bien évidemment l'agriculture et la politique agricole commune qui devra avoir pour objectifs de :

- 1) Permettre aux agriculteurs de vivre avec un revenu décent en compensant les handicaps sociaux et territoriaux (taille des fermes par actif et potentiels de production),
- 2) Reconnaître les modes de productions vertueux pour assurer la pérennité de notre agriculture, spécifiquement l'agriculture biologique.,
- 3) Assurer une alimentation en qualité et en quantité suffisante pour nos concitoyens européens,
- 4) Créer de l'emploi en relocalisant les productions : l'Union Européenne reste un des plus grands importateurs de denrées alimentaires.

La défense du budget de la Pac sera un axe majeur de ma politique européenne mais l'enjeu consiste à lui redonner du sens, cette politique doit re devenir commune et alimentaire. Il convient donc de redonner à d'autres outils toute leur capacité à agir (tarifaires et réglementaires comme la définition de modes de production, notamment sociaux et environnementaux). Cet axe sera partie prenante des engagements que j'ai pris pour la refondation du projet européen qui passe par le refus de ratifier des traités de libre échange internationaux dans le dos des gouvernements comme cela a été fait avec le TAFTA et le CETA afin de remettre la politique commerciale européenne au bénéfice des

citoyens et des normes que nous nous fixons nous-mêmes pour protéger les consommateurs et les modes de production respectueux des clauses sociales et environnementales fixées par les gouvernements d'Europe. Il faut envisager de réformer le droit de la concurrence européen et ainsi fixer des prix minimum d'achat des denrées au producteur comme il existe un salaire minimum. Le droit de la concurrence est la liberté du renard libre dans le poulailler. Il est urgent de donner des droits à ceux qui n'en n'ont pas assez, producteurs et travailleurs salariés.

### **En soutenant les entreprises et les revenus agricoles**

Nous favoriserons l'installation en favorisant le développement des unités petites et moyennes qui seront relocalisées par l'ensemble des dispositifs de définition des normes et de protection des marchés.

L'accès au foncier est un élément clé pour l'installation ; il est donc nécessaire de privilégier les unités petites et moyennes pour les dispositifs publics et réglementaires. Il faut en ce sens décourager la spéculation foncière en favorisant la possibilité pour les collectivités locales d'acquérir les terres pour les mettre à disposition des paysans notamment grâce aux SAFER qui devront être rapprochés des établissements publics régionaux. La France est le pays qui gaspille le plus de terres agricoles dans l'Union Européenne parce que le changement d'usages des sols est insuffisamment taxés ; c'est un enjeu que je considère essentiel.

Pour ce qui concerne les cotisations sociales, je revendique qu'il faut d'abord créer le soutien de l'élévation des revenus. En ce sens, j'ai proposé de réduire la CSG pour les revenus inférieurs à 1700 € brut par mois. Je pense nécessaire de réformer la fiscalité des PME de manière à ne pas inciter à la capitalisation. La surcapitalisation envisagée uniquement pour répondre à des dispositions fiscales fragilise sur le moyen terme les exploitations agricoles pour un intérêt relatif à court terme. Je propose au contraire de développer l'accompagnement des investissements coopératifs, mutualistes et associatifs.

### **...y compris ceux des retraités**

Comment peut-on accepter le niveau actuel des retraites agricoles ? Certains agriculteurs en sont rendus à survivre avec des retraites très en dessous du seuil de pauvreté. Cette situation est bien évidemment choquante et je souhaite que se réunisse une conférence sociale pour que ce dossier soit une des priorités du travail interministériel entre les Ministères des affaires sociales et de l'agriculture.

### **Agriculture et ruralité**

L'agriculture est souvent associée, à tort, exclusivement au monde rural. Il existe une grande diversité de ces agricultures. Certaines sont prédatrices des territoires, n'ont pas de lien car uniquement axées sur des productions d'exportation et considèrent les normes uniquement comme contraintes à leur activité, déjà très difficiles car la France n'a pas pour ambition de « nourrir le monde. Ces agricultures sont souvent présentes dans « les territoires abandonnés de la République »

En revanche, il existe une agriculture ancrée dans les territoires, créatrice de richesses locales, qui fait société, qui fait du lien. Ma préoccupation est grande pour redonner les capacités de revitalisation des territoires en fort besoin de services ; qu'il s'agisse de services publics ou de

commerces de proximité. C'est la raison pour laquelle je propose la naissance d'une Agence Nationale de Rénovation Rurale capable de rénover le foncier des villages, d'installer la fibre optique, d'installer les populations urbaines qui souhaitent travailler hors des villes en proposant des logements de qualité à des prix défiant toute concurrence. Je propose aussi que la Sécurité Sociale ouvre des centres de soins mutualisés dans les déserts médicaux ruraux et urbains, où les médecins seront salariés et où les patients pourront consulter gratuitement. D'ailleurs, dans certaines politiques publiques comme l'éducation et la culture, j'ai souhaité et formulé des propositions pour que les réinvestissements permettent d'agir d'abord contre les fractures territoriales qui abiment lourdement notre société aujourd'hui.

L'âme de la France, sa capacité à être solidaire et créative, est le fait de tous les territoires qui la compose et les territoires ruraux montrent souvent l'exemple contrairement aux idées reçues dans leur capacité à inventer des formes collaboratives et solidaires. Il nous faut reconnaître combien les préoccupations pour les agriculteurs sont nécessairement d'intérêt national autant parce qu'elle nous concerne au quotidien, sur notre qualité de vie, que parce qu'elle nous engage sur l'avenir et recouvrent des enjeux stratégiques incontournables pour la souveraineté de la France et de l'Union européenne.